



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 09/02/2021

ALGUES VERTES EN BRETAGNE

Bilan 2020 : des échouages d'algues inférieurs de 7% au niveau moyen annuel

Après un démarrage exceptionnellement tardif des échouages d'algues vertes sur ses côtes au printemps dernier, la Bretagne a connu ensuite, au cours de l'été, des conditions favorables à leur prolifération. Globalement, 2020 s'avère être une année au cours de laquelle la surface d'algues échouées aura été légèrement inférieure à la moyenne, comme le révèle le CEVA (centre d'étude et de valorisation des algues) dans son bilan annuel.

Les surfaces couvertes par les échouages d'algues vertes sont très variables d'une année à l'autre. Elles dépendent en effet de deux composantes distinctes et complémentaires :

- d'une part, la précocité de la prolifération des algues au printemps, qui est étroitement liée au report du stock d'algues de l'automne précédent,
- d'autre part, la croissance des algues en été, qui dépend des apports nutritionnels (flux de nitrates) entre mai et août.

Les échouages les plus tardifs depuis 2002

A la suite d'un hiver particulièrement tempétueux, propice à la dispersion des stocks d'algues de la saison précédente, les échouages d'algues vertes ont été très tardifs en 2020 dans les 8 baies concernées par le plan de lutte contre les algues vertes (1). Ainsi, fin mai, la surface couverte par les ulves en Bretagne était la plus faible enregistrée à cette date depuis le début des campagnes d'observation du CEVA en 2002 : les surfaces cumulées d'avril et mai 2021 étaient 20 fois inférieures à la moyenne.

Une forte croissance des échouages au cours de l'été

En juin, toutefois, sous l'effet conjugué de l'ensoleillement des mois d'avril et mai ainsi que des orages de fin de printemps, les surfaces d'échouages ont fortement augmenté sur la majorité des sites. A l'exception de la baie de La Forêt, dans le sud Finistère, ces conditions favorables ont conduit à des échouages soutenus au cours de l'été sur l'ensemble des côtes bretonnes. En septembre, les surfaces d'algues vertes échouées ont commencé à décroître. Cette tendance s'est accélérée en octobre, en raison notamment de phénomènes météorologiques favorisant la dispersion des algues, tel que le passage de la tempête Alex.

Selon l'analyse du CEVA, chargé de l'étude et du suivi de la prolifération des algues vertes sur le littoral breton, la moyenne des surfaces couvertes par les algues échouées d'avril à octobre 2020 dans les baies (1) est inférieure à la moyenne 2002-2019 d'environ 7%, en raison notamment de la dynamique atypique observée au cours de cette année : un démarrage particulièrement tardif suivi d'échouages estivaux importants.

Quant aux **ramassages**, 19 165 tonnes d'algues ont été collectées en 2020 dans les 8 baies, 9362 tonnes dans le Finistère et 9 803 tonnes dans les Côtes d'Armor.

Plus d'infos sur le phénomène des algues vertes et le plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes : www.algues-vertes.com

(1) Côtes d'Armor : baie de la Fresnaye, baie de Saint-Brieuc, baie de la Lieue de Grève ; Finistère : baie du Douron, baie de l'Horn-Guillec, baie de Quillimadec, baie de Douarnenez, baie de la Forêt.

**Préfecture de la région
Bretagne**

Région Bretagne

Tél : 02 99 02 11 80 / 06 74 44 76 11
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 99 27 13 54
Mél : presse@bretagne.bzh